

**Rapport de la commission chargée d'étudier le rapport municipal
No 174 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller
Christian Pühr « Comment économiser l'énergie à Nyon »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission s'est réunie le 02.12.2010 ; à la place du Château 10, en présence de M. le Syndic D. Rossellat et de Mme S. Huber, déléguée au développement durable et à l'énergie.

La commission les remercie pour leur disponibilité et pour les informations qu'ils nous ont fournies.

La commission était composée de M. J-F Füglistler, M. D. Karlen (excusé), M. V. Kirchner, M. W. Nicole, M. J-C. Mermilliod (remplace M. Ch. Pühr), Mme D. Uldry présidente et rapportrice. Le groupe POP n'a pas proposé de remplaçant à M. J-P. Ursenbacher (démissionnaire).

La parole ayant été donnée tout de suite à M. le Syndic, celui-ci nous a donné quelques informations générales ainsi que son point de vue.

En préambule, il nous a expliqué que deux services de l'administration avaient été identifiés comme pouvant répondre à ce postulat : les SI et la déléguée au développement durable. Ceci explique en partie le long délai de réponse. Du côté des SI, étant un service vendeur d'énergies et qui se doit de fonctionner comme une entreprise privée, basée sur une économie de marché, ils ne sont pas prioritairement tournés « économie d'énergie » ; malgré tout, les Services industriels jouent le jeu et renseignent volontiers tous les consommateurs sur les possibilités d'économiser de l'énergie. Ils ont rédigé des fiches conseils que l'on peut obtenir gratuitement. Les SI donnent aussi, sur demande, des informations sur la possibilité de consommer moins et mieux.

Nous avons reçu des réponses beaucoup plus globales que celles imaginées par l'initiateur du postulat. Bien qu'il nous apparaisse comme très louable que la Commune prenne en compte le problème énergétique dans son ensemble, la commission aurait souhaité avoir quelques pistes ou exemples concrets sur la manière d'économiser l'énergie ou mieux, des réalisations allant dans ce sens. Par ex. les SI pourraient proposer, en prêt, un appareil qui s'installe entre un consommateur électrique et la prise murale. Ainsi le client peut vérifier combien son appareil consomme en activité aussi bien qu'en mode « veille ».

La commission est consciente que les SI doivent rester concurrentiels et rentables. Mais ils doivent être également responsables d'assurer une alimentation énergétique pour le futur et avoir une conscience environnementale.

La commune a organisé plusieurs journées d'information pour les Nyonnais, par exemple, la journée du vélo. Des actions de sensibilisation sur les économies d'énergie ont été proposées

par la déléguée au développement durable en partenariat avec le service des bâtiments dans une école, ainsi que dans un bâtiment communal administratif. Un partenaire extérieur a été associé et a apporté ses compétences pour débiter le projet. Une nouvelle action aura lieu début 2011 à Nyon-Rocher. Les enseignants, ainsi que les concierges, ont été conviés à une séance explicative en automne et se sont révélés très motivés à développer ce genre de journée dans leur établissement. Ces actions étaient accompagnées de contrôles de dépense énergétique. Dans un cas, le contrôle après l'action de sensibilisation a montré un gain d'énergie de 40% et dans l'autre cas de 10%. Ces deux endroits vont être à nouveau contrôlés l'année prochaine pour voir si l'exemple donné persiste à plus long terme.

La Municipalité prévoit de renforcer les compétences du service des bâtiments. Il s'agira pour une grande partie du cahier des charges d'optimiser les dépenses énergétiques de la ville dans ces bâtiments et dans une plus faible partie de faire profiter les Nyonnais d'un premier audit énergétique en cas de rénovation ou nouvelle construction d'un bâtiment privé. La Municipalité prévoit de créer un nouveau poste pour cela. Montreux a développé un tel service il y a 20 ans déjà. Le poste créé a été rapidement autofinancé par les économies réalisées. Ce poste sera demandé au début de l'année 2011 par voie de préavis, et sera accompagné de moyens financiers pour effectuer des petites transformations sur nos bâtiments permettant de réaliser des économies d'énergies, particulièrement dans le chauffage.

Conclusions

La commission est persuadée que la Commune est consciente qu'elle doit prendre les problèmes de l'environnement au sérieux et qu'elle travaille activement à des solutions pour protéger notre environnement. Mme Huber, déléguée à l'énergie, travaille en étroite collaboration avec tous les services de la Commune. En particulier avec les services de l'Urbanisme, des Bâtiments, des SI, de T&E et de la Mobilité. Nous ne pouvons qu'encourager ces démarches.

La commission estime très important que la ville mette en place un numéro vert / un bureau d'information, pour tous les renseignements concernant les économies d'énergie.

En ce qui concerne le postulat de M. Pühr, la commission aurait souhaité des propositions plus concrètes concernant les moyens à mettre en oeuvre pour sensibiliser la population et arriver à faire diminuer la consommation d'énergie par ménage, ce qui était le but du postulat déposé. Elle est consciente que cela pourrait faire diminuer les bénéfices des SI, mais c'est un effort indispensable si l'on veut se diriger vers la société à 2000 Watts. Elle se réjouit, malgré tout, de voir se concrétiser le projet d'optimisation énergétique.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'accepter le rapport Municipal No 174 comme réponse au postulat de M. le Conseiller communal Ch. Pühr.

Le Conseil communal de Nyon

Vu le rapport municipal No 174 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller Christian Pühr du 23 février 2007 «Economiser L'énergie à Nyon»

Où le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide d'accepter le rapport municipal No 174 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Christian Pühr du 23 février 2007 « Economiser l'énergie à Nyon ».

La commission :

M. J-F Füglistner

M. D. Karlen

M. V. Kirchner

M. W. Nicole

M. J-C Mermilliod

Mme D. Uldry, présidente et rapportrice

Nyon, le 18.12 2010